

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er février 2021

MEDIATHEQUES – REQUALIFICATION DE LA MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT - DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'ACQUISITION DE NOUVEAUX FONDS DOCUMENTAIRES

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaire absente :

Annick BAMBERGER

Titulaires absents excusés :

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021****MEDIATHEQUES – REQUALIFICATION DE LA MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT - DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'ACQUISITION DE NOUVEAUX FONDS DOCUMENTAIRES**

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais du 30 mai 2016 portant :

- Requalification et mise aux normes accessibilité de la médiathèque Pierre Moinot,
- Approbation du programme et de l'enveloppe financière,
- Concours de maîtrise d'œuvre.

Vu la délibération du 9 avril 2018 portant plan de financement du projet de requalification de la médiathèque Pierre Moinot de Niort,

L'agrandissement de la médiathèque Pierre Moinot et sa réouverture après plus de deux ans et demi de travaux sont l'occasion de proposer de nouveaux fonds documentaires composés de livres (fictions, documentaires, BD), DVD vidéo, disques vinyles, jeux de plateaux et jeux vidéo. Ces nouveaux fonds contribueront à rendre la médiathèque Pierre Moinot ainsi que l'ensemble du réseau sur le territoire plus attractifs pour un public plus diversifié.

Considérant que le projet de réhabilitation de la médiathèque Pierre Moinot présente les critères d'éligibilité au concours particulier pour les bibliothèques créé au sein de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), et qu'à ce titre, la CAN peut solliciter l'aide financière de l'Etat pour les opérations ayant pour objet l'acquisition de nouveaux fonds documentaires

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le financement prévisionnel dans le tableau ci-dessous pour la phase « acquisition de nouveaux fonds documentaires » dans le cadre de la réouverture de la médiathèque Pierre Moinot :

	dépenses d'investissement en euros		recettes d'investissement en euros	
	HT	TTC		HT
nouveaux fonds	142 172,51 €	149 992,00 €	DGD (Etat/DRAC) 40%	56 869,00 €
total des dépenses	142 172,51 €	149 992,00 €	total des recettes	56 869,00 €
Reste à charge de la CAN				93 123,00 €

TVA = 5,5%

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à solliciter la demande de financement telle que décrite ci-dessus, auprès des services de l'Etat et d'autres financeurs, le cas échéant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué